**Annexe II**

1. Un commerçant établi en Région bruxelloise pourra être confronté, au minimum, aux services de contrôle suivants :

* Contrôle des contributions directes
* Contrôle TVA
* Douanes et accises si des produits tels que boissons alcoolisées, tabac sont proposés à la vente
* Direction générale contrôle et médiation du SPF Economie (Inspection pour le contrôle du respect des législations à caractère économique : accès à la profession, pratiques du commerce, …)
* Service métrologie du SPF Economie pour vérification des balances et autres instruments de mesure
* Département de la police et des contrôles environnementaux pour vérification du respect des législations environnementales
* Inspection sociale + contrôle des lois sociales + inspection de l’ONSS  + inspection de l’ONEM pour les contrôles des réglementations applicables en cas d’occupation éventuelle de personnel
* Inspection de l’Inasti pour le contrôle des obligations relatives au statut social des indépendants
* Service de contrôle tabac et alcool du SPF Santé publique pour vérification du respect de l’interdiction de vente d’alcool aux moins de 16 ans
* Contrôle de l’Afsca pour vérification du respect des obligations en matière d’hygiène
* Contrôle de la diffusion de musique au sein de l’établissement par les sociétés de gestion des droits d’auteur
* Contrôle du service incendie

1. Un restaurateur installé en Région wallonne pourra être confronté aux services de contrôle suivants :

* Contrôle des contributions directes
* Contrôle TVA
* Douanes et accises si des produits tels que boissons alcoolisées, tabac sont proposés à la vente
* Direction générale contrôle et médiation du SPF Economie (Inspection pour le contrôle du respect des législations à caractère économique : accès à la profession, pratiques du commerce, …)
* Département de la police et des contrôles environnementaux pour vérification du respect des législations environnementales
* Inspection sociale + contrôle des lois sociales + inspection de l’ONSS  + inspection de l’ONEM pour les contrôles des réglementations applicables en cas d’occupation éventuelle de personnel)
* Inspection de l’Inasti pour le contrôle des obligations relatives au statut social des indépendants)
* Service de contrôle tabac et alcool du SPF Santé publique pour vérification du respect de l’interdiction de fumer dans l’établissement)
* Contrôle de l’Afsca pour vérification du respect des obligations en matière d’hygiène
* Contrôle de la diffusion de musique au sein de l’établissement par les sociétés de gestion des droits d’auteur
* Contrôle du Service incendie
* Commission des jeux de hasard pour vérification des jeux de hasard éventuellement mis à disposition des clients
* Services de contrôle technique des installations si une aire de jeux est mise à disposition des enfants

Une entreprise active dans le secteur de la construction, en Région wallonne, sera, elle aussi, exposée aux contrôles effectués par les Services suivants :

* Contrôle des contributions directes
* Contrôle TVA
* Direction générale Contrôle et Médiation du Spf Economie (Inspection pour le contrôle du respect des législations à caractère économique : accès à la profession, pratiques du commerce, …)
* Département de la Police et des Contrôles environnementaux (pour vérification du respect des législations environnementales)
* Inspection sociale + Contrôle des lois sociales + Inspection de l’ONSS  + Inspection de l’ONEM (pour les contrôles des réglementations applicables en cas d’occupation éventuelle de personnel)
* Inspection de l’Inasti (pour le contrôle des obligations relatives au statut social des indépendants)
* Contrôle de la diffusion de musique au sein de l’établissement par les sociétés de gestion des droits d’auteur
* Direction générale de l’Energie de la Région wallonne (si l’entreprise procède à l’installation de chauffe-eau solaires)

On peut encore ajouter, pour chaque secteur d’activité, les Services locaux d’Inspection tels que urbanisme, police locale, … (contrôle des enseignes, terrasses, …)

Cadastre des diverses autorités de contrôles appliqués aux entrepreneurs en Belgique

1. Contrôle fiscal
2. Contrôle économique
3. Contrôle environnemental
4. Contrôle social (Onem, ONSS, Inasti, …)
5. Contrôles de la sécurité de la chaine alimentaire
6. Contrôle Tabac et Alcool
7. Contrôle de la chaîne de vente des produits biologiques en Région bruxelloise
8. Contrôle des établissements de jeux ou débits de boissons dans lesquels sont exploités des jeux de hasard
9. Contrôle des agents immobiliers
10. Contrôle de capacité professionnelle dans les entreprises de transport

* Contrôle aides et subsides  au fédéral et en Région wallonne

1. Contrôle de la diffusion de musique au sein de l’entreprise
2. Contrôle de la reprographie
3. Futur contrôle de l’utilisation des données à caractère personnel